

VENTE au DEBALLAGE DECLARATION PREALABLE

1 – DÉCLARANT

NOM Prénom

Dénomination sociale

Nom du Représentant légal

N° SIRET :

Adresse : n° Voie :

Complément d'adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Email :

2 – CARACTÉRISTIQUES DE LA VENTE AU DÉBALLAGE

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail ...) :

.....

Marchandises vendues : neuves ☉ :

occasions ☉ :

Type de la vente au déballage : vide grenier. salon bourse

autre :

Date de la décision ministérielle : ___ / ___ / ___ (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce)

Date de début de la vente : ___ / ___ / ___ Date de fin de la vente : ___ / ___ / ___

Durée de la vente (en jours) :

3 – ENGAGEMENT DU DÉCLARANT

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom) :, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature : ___ / ___ / ___

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

L'organisateur devra tenir un Registre permettant d'identifier les participants à la vente au déballage. Ce Registre devra être déposé en Sous-Préfecture dans les 8 jours qui suivent la manifestation.

4 – CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date arrivée : ____ / ____ / ____ N° d'enregistrement :

Recommandé avec demande d'avis de réception ☉

Remise contre récépissé ☉

Observations :

.....

.....

.....

☉ Cocher la case qui correspond

Merci de fournir une copie de la carte d'identité

Les données à caractère personnel collectées vous concernant sont destinées à la ville de Thouars pour la durée nécessaire à l'accomplissement des formalités administratives et légales, relatives à votre demande. Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à RGPD@thouars.fr